

## A qu elle caisse d assurance je suis ratache

## Par kalikamka, le 27/01/2015 à 20:05

bonjour

voila je vous explique ma situation

salariee depuis 20 ans dans une bijouterie

j ai pris une annee pour creation d entreprise au mois de novembre 2013 et qui se termine en novembre 2014 donc je me suis declaree au rsi

mais voila au bout de cet annee qui n a pas porte ses fruits je me suis vue dans I obligation de retourner dans mon emploi de vendeuse en bijouterie

a aujourd hui j ai un arret de travail que je ne sais pas a qu elle caisse je dois l envoyer afin d etre en regle pouvez vous m aidez merci

Par P.M., le 27/01/2015 à 20:21

Bonjour,

C'est à la CPAM de la Sécurité Sociale que vous devez à priori l'envoyer